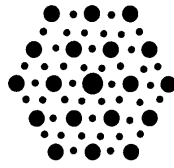


Association de Science Régionale De Langue Française



XXXIXème Colloque de l'ASRDLF



CONCENTRATION ET SÉGRÉGATION, DYNAMIQUES ET INSCRIPTIONS TERRITORIALES

Lyon – 1er, 2 et 3 Septembre 2003

LA DIMENSION TERRITORIALE DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Luc VODOZ, politologue, *et* Barbara PFISTER GIAUQUE, sociologue
Collaborateurs scientifiques

Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (C.E.A.T.)
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Suisse
luc.vodoz@epfl.ch *et* barbara.pfister@epfl.ch

Résumé:

La communication vise à mettre en discussion la problématique et la méthodologie d'un projet de recherche dont l'exécution vient de commencer (mai 03), et qui durera deux ans. Inséré dans un programme national suisse consacré à l'intégration et à l'exclusion sociales, ce projet veut analyser le fossé numérique dans sa dimension dynamique (capacité à s'intégrer en permanence à ladite « société de l'information »). L'analyse des interactions entre rhétorique de la « société de l'information » et pratiques socio-techniques, ainsi que de l'intégration/exclusion qui y est liée, prendra en considération diverses variables explicatives, dont les deux principales sont les variables territoriale (centre ≠ périphérie) et genre (femmes ≠ hommes). La présente communication est focalisée principalement sur la dimension territoriale de la problématique de ce projet.

Mots clés: TIC, intégration et exclusion sociales, fracture numérique, territoire.

Insertion thématique:

Thématique B du colloque «Analyse des inégalités».

Thème B.2 «TIC, intégration, agrégation et ségrégation».

LA DIMENSION TERRITORIALE DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

1. PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

De manière très synthétique et a priori, la fracture numérique (ou fossé numérique, ou *digital divide* pour les «anglophoriques») est le clivage entre d'une part ceux¹ qui ont accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), d'autre part ceux qui n'y ont pas accès. Dans une approche se référant à la sociologie de l'intégration/exclusion (CHAMBAT, 1992; XIBERRAS, 1993), ce clivage serait révélateur de l'une des dimensions fortes de l'intégration ou de l'exclusion sociales et spatiales.

En affinant quelque peu la définition de la fracture numérique, on constate que celle-ci peut se décliner de diverses manières:

- quelles TIC?

L'exemple emblématique qui vient à l'esprit de tout un chacun est le micro-ordinateur personnel connecté au réseau Internet. Mais parler «TIC» revient aussi à évoquer un ensemble de technologies numériques, lesquelles se caractérisent par le recours à un système normalisé de codage des informations (codage binaire «0/1») ayant suscité la création de beaucoup de techniques inédites, en raison de ses avantages en termes de puissance, de fiabilité, de standardisation technique et de coûts, mais aussi d'intégration entre applications de toutes sortes. Si donc nous prendrons fréquemment l'exemple du micro-ordinateur, il faut garder à l'esprit qu'il s'agit également de multiples applications allant du téléphone portable aux systèmes d'information géographique et autres GPS, en passant par le plus «simple» appareil ménager, la borne de billetterie électronique ou la console de jeu informatique la plus populaire.

- l'accès à quoi?

Bien qu'il suppose déjà un certain nombre de conditions préalables – dont un revenu suffisant et un positionnement territorial qui ne soit pas résolument excentré – l'accès aux matériels (*hardwares*) qui hébergent des TIC est relativement facile pour de très nombreux habitants du monde occidental². Dans un pays comme la Suisse³, l'accès aux infrastructures de transport des données numérisées (réseaux câblés, réseaux hertziens) est plutôt aisé pour la quasi-totalité de la population: la position sociale ou spatiale ne se traduit pas automatiquement, loin s'en faut, par une position déterminée sur une hypothétique échelle d'intégration/exclusion relative aux instruments et infrastructures essentiels des TIC. Si donc la fracture numérique relève tout de même de la réalité, c'est qu'elle se manifeste moins en termes de matériel ou de réseaux physiques qu'en termes de compétences: degré d'alphabétisation, savoir-faire socio-technique, capacité à maîtriser les

¹ Afin d'alléger le texte, on renoncera parfois au langage épïcène, étant entendu que le masculin s'applique ici indifféremment aux femmes et aux hommes.

² Nous renonçons à évoquer ici la problématique particulière des «pays du Sud».

³ Où sera concentré l'essentiel des investigations liées au projet de recherche sur lequel s'appuie la présente communication.

nouveaux agencements informationnels (dont la logique de l'hypertexte), aptitude à trier les contenus, sens critique, etc. Ce constat nous renvoie à la question de savoir en quoi la variable territoriale pourrait avoir un impact sur les capacités à développer des savoir-faire, à trier des contenus informationnels, etc. Concrètement, cette question peut par exemple concerner l'accès différencié aux centres de formation, ou encore les besoins particuliers d'une économie locale en termes de compétences TIC – notamment sous l'angle de la formation permanente, voire déjà au niveau de l'«alphabétisation numérique». On peut en effet supputer qu'une économie locale essentiellement agricole-traditionnelle, par exemple, ne constituera peut-être pas un contexte stimulant pour le développement de formations poussées en informatique.

- l'accès de quel point de vue?
De même que l'accessibilité à un territoire est un enjeu qui concerne en premier lieu ses habitants et ses autres ressources, la question de l'accessibilité à une technologie (cf. RIFKIN, 2000) n'est évidemment pas intrinsèquement prégnante: un problème d'accessibilité est avant tout un problème d'interaction entre un individu (ou un groupe social) et un lieu, une personne, un savoir, ou encore une technologie (GLASSEY et ROSSEL, 1999). En d'autres termes, la question de l'appropriation socio-technique d'une technologie (de son usage) est au coeur de la problématique de l'accessibilité aux TIC. La fracture numérique recèle dès lors une double composante, à la fois objective (p. ex. dans le cas d'un maillage hertzien déficient) et subjective (p. ex. en présence d'un sentiment d'incompétence entravant le recours à une TIC).
- l'accès pourquoi?
Le caractère objectif ou subjectif de l'accessibilité d'une TIC est certes lié à la question de l'appropriation socio-technique (WILLIAMS, SLACK et STEWART, 1999); mais en amont se pose la question de l'utilité ou de l'opportunité d'une telle appropriation, ainsi que des valeurs qui sous-tendent l'appréciation de cette opportunité: dans quelle mesure le maniement des TIC et de leurs contenus est-il indispensable à une pleine intégration sociale? D'où l'idée de la capacité à valoriser les potentialités des TIC en tant que nécessité économique et sociale provient-elle? Sans développer ici une analyse approfondie de l'émergence et de l'évolution de la notion de «société de l'information» (CASTELLS, 1996 et 1998; COMPAINE, 2001; EBO, 1998; ELIE, 2001; LIGHT, 2001; WYATT *et al.*, 2000) (parfois devenue «société du savoir» ou «société de la connaissance»), on relèvera toutefois que cette notion est à la fois relativement récente, largement partagée et amplement véhiculée par de très nombreux acteurs tant socio-économiques qu'académiques ou politiques (MATTELART, 1996, 2000 et 2001), et enfin extrêmement floue dans sa définition – même si un accord se dégage généralement pour corréliser le développement de cette supposée «société de l'information» avec celui de la mondialisation économique et financière. Sous cet angle, la fracture numérique est donc aussi la résultante de l'adhésion de très nombreux acteurs sociaux au paradigme «société de l'information», adhésion sans laquelle une part importante des sentiments d'exclusion n'aurait jamais pu voir le jour: en tant que nouvelle norme sociale dominante, la «société de l'information» (BERTHOUD *et al.*, 2000) «aspire» de très nombreux individus et groupes sociaux, qui s'auto-stimulent à en être des partenaires à part entière – alors que les sceptiques, les «ignorants» et les «déviant» par rapport à la norme restent ou sont abandonnés au bord du chemin.
- quelle dynamique?
Avant de se centrer plus spécifiquement sur la problématique territoriale de la fracture numérique, on achèvera ce petit tour d'horizon de ladite fracture par quelques

considérations relatives à sa dimension dynamique. En effet, il faut souligner le caractère mouvant et instable de la position qu'a tout individu ou groupe social par rapport à l'intégration dans la «normalité numérique» (cf. WEBSTER, 1990): l'acteur intégré hier sera peut-être un acteur exclu aujourd'hui, puis réintégré demain, et ré-exclu après-demain. L'évolution rapide des technologies et de leurs usages met ainsi tout acteur aux prises avec un défi d'apprentissage permanent – cette nécessité d'une formation continue à l'exploitation des TIC faisant d'ailleurs partie intégrante du paradigme normatif «société de l'information» que nous avons évoqué au paragraphe précédent. En adoptant un point de vue plus prospectif que descriptif, le constat d'une évolution très dynamique des technologies et de leurs usages – ainsi que corollairement du contenu du paradigme «société de l'information» – débouche sur une définition renouvelée de la fracture numérique: davantage que le fossé entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas accès aux TIC et aux contenus que celles-ci véhiculent, c'est le clivage entre ceux qui parviennent à s'adapter en permanence à l'évolution technologique et ceux qui n'y parviennent pas qui déterminerait le tracé du fossé numérique.

Compte tenu des éléments que nous venons d'esquisser, investiguer la problématique de la fracture numérique en relation avec celle de l'intégration et de l'exclusion sociales et spatiales suppose alors de rester extrêmement attentifs aux interactions entre discours normatifs structurant et promouvant la «société de l'information» d'une part, pratiques et représentations socio-techniques de l'autre, et d'observer ces interactions en tant que sources majeures d'éventuels phénomènes d'intégration ou d'exclusion socio-spatiales relevant de la fracture numérique.

2. DIMENSION TERRITORIALE DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Tant les TIC que le paradigme «société de l'information» font l'objet d'un développement rapide, d'une diffusion à très large échelle, et d'impacts aussi multiples qu'omniprésents. Les spatialistes et autres acteurs réfléchissant aux enjeux et effets plus spécifiquement territoriaux des évolutions socio-techniques ont déjà émis de nombreuses hypothèses – parfois confirmées ou infirmées mais souvent restées sans réponse claire et définitive – relatives à la dimension territoriale de ces enjeux et effets (cf. p. ex. BUSER et POSCHET, 2002; HETLAND et DALLACH, 1998; LEMESLE, 2000; ou encore RALLET, 1993 et 2000).

Les TIC se sont ainsi vu affublées de conséquences majeures quant au fonctionnement des territoires, que ce soit sous l'angle économique, politique, institutionnel ou social. La quasi-suppression des temps de transmission de l'information et la compression de l'espace en tant qu'obstacle aux relations entre acteurs socio-économiques ont donné lieu à moult réflexions sur la recomposition des territoires (p. ex. RUEGG, 1987; ou DECOUTÈRE et ALBERTON, 1993): remise en question des centralités, réticularisation des territoires et nouveaux maillages territoriaux, atténuation des ségrégations socio-spatiales, réintégration des territoires périphériques, émergence de territorialités à géométrie variable, etc. L'euphorie s'est emparée d'un certain nombre d'analystes (cf. p. ex. NEGROPONTE, 1995), qui ont vu dans les TIC la promesse d'une équité territoriale renouvelée, d'un nouveau souffle pour les économies régionales périphériques – enfin désenclavées – voire d'une nouvelle architecture institutionnelle liée à un fonctionnement sociopolitique foncièrement renoué. Succédant à la société industrielle, l'«ère de l'information» allait enfin mettre un terme aux nuisances – sociales et environnementales notamment – liées à la période précédente.

Inversement, les observateurs n'ont pas manqué non plus pour tirer la sonnette d'alarme (p. ex. RÉAL, 1990): le développement des TIC et de la «société de l'information» conduit en réalité à la concentration des activités à forte valeur ajoutée dans les centres métropolitains (BUSER et

POSCHET, 2002), les réseaux de transmission d'information à haut débit ne seront jamais déployés dans les régions périphériques, les TIC sont des moyens organisationnels contribuant amplement à un renforcement de la spécialisation fonctionnelle des territoires, la médiatisation technique des relations sociales ou politiques nuit à la qualité de ces dernières (VODOZ, 2001a), les TIC ne sont qu'un instrument au service de la globalisation des marchés et de la finance – dont les acteurs se moqueraient éperdument de ses laissés-pour-compte – et finalement, la fracture numérique n'est que le reflet d'une fracture sociale (socio-spatiale?) toujours plus profonde.

De fait, l'observation des effets de la diffusion des TIC et de leurs usages aboutit forcément à des constats nuancés et mitigés (p. ex. CASTELLS, 1996 et 1998; LÉVY, 1992 et 1994; ou encore RALLET, 2001). Certains territoires périphériques ont su valoriser les potentialités des TIC, profitant des enjeux techniques pour instaurer des dispositions organisationnelles créatives (collaborations intercommunales ad hoc, etc.), exploitant un créneau thématique pour se profiler en tant que nouvelles centralités sectorielles, s'appropriant les réseaux techniques ou leur gestion de manière à les adapter aux besoins locaux, etc. (cf. PARVEX, 2001). D'autres ont été spectateurs impuissants de leur perte de vitesse, perdant massivement emplois et habitants, avec l'exode d'activités que les TIC ont conduit à relocaliser dans des territoires offrant un meilleur rapport coûts-bénéfices, que ce soit p. ex. en fonction du marché des changes ou de la proximité de noeuds d'infrastructures de premier ordre.

Les enjeux et impacts territoriaux du développement des TIC, et corollairement de la fracture numérique, sont donc loin d'être univoques (VODOZ, 2001b): au sein d'un même espace national, l'inscription territoriale des changements en question dépend fortement de facteurs contextuels locaux ou régionaux dont l'analyse doit être spécifique à chaque cas.

Nous postulons cependant, dans le cadre du projet «fracture numérique» dont traite cette communication, que le facteur territorial est d'importance pour comprendre les mécanismes d'intégration et d'exclusion liés à la fracture numérique (HETLAND et DALLACH, 1998). C'est pourquoi nous avons retenu le critère territorial (centre ≠ périphérie) comme étant l'une des variables explicatives à prendre en considération lorsque nous testerons nos hypothèses. En outre, l'une des hypothèses que nous avons formulées avance que la fracture numérique se manifeste essentiellement au détriment de personnes déjà marginalisées en fonction d'autres critères, dont le territoire (central *versus* périphérique) dans lequel elles vivent.

La justification de la prise en compte de la variable territoriale est multiple:

- la dimension territoriale des enjeux et impacts des TIC est très présente dans la plupart de la rhétorique «société de l'information». Que ce soit sur le plan économique (cf. le désenclavement des territoires, etc.), socio-culturel (cf. le métissage «Nord-Sud»; p. ex. ABBASI, 2001) ou politique (cf. l'agora planétaire; VODOZ, 2001) notamment, cette dimension occupe une place de premier choix. Dès lors que la fracture numérique serait très liée à l'interaction entre production rhétorique normative «société de l'information» d'une part, appropriation socio-technique des TIC d'autre part, la dimension territoriale y jouerait donc un rôle significatif;
- la dimension territoriale est régulièrement mobilisée pour expliquer ce que l'on observe en relation avec le développement des TIC. Maillage infrastructurel, cultures et pratiques locales (théories des «milieux innovateurs»; cf. MAILLAT, QUÉVIT et SENN, 1993), hiérarchie des centres et sous-centres urbains, proximité des noeuds géo-névralgiques, etc., sont autant de situations plus ou moins explicitement mises en avant comme facteurs explicatifs des effets (ou de l'absence d'effet) des TIC;

- la phase empirique du projet se déroulera auprès de classes d'adultes en formation aux TIC (qu'il s'agisse de formation initiale ou de processus de requalification; concernant la requalification technologique dans la perspective de l'amélioration des chances d'accès à l'emploi, cf. WUHL, 1992; WRC, 1998; O'DONNELL, 1999), dont on examinera les motivations et les perceptions, ainsi que les pratiques d'appropriation socio-technique, en relation avec le paradigme «société de l'information». Les cas sont choisis pour moitié en régions urbaines, pour moitié en régions périphériques, de manière à pouvoir évaluer l'incidence des sociocultures locales sur les mécanismes examinés. Par ailleurs, les résultats de ces travaux empiriques pourront ensuite être confrontés avec ceux de l'analyse bibliographique des profils de l'exclusion numérique qui aura été effectuée précédemment, ce qui pourrait donner des éclairages croisés intéressants quant à l'effectivité et au poids relatif de la variable territoriale. Enfin, l'une des hypothèses à tester portant sur la dimension subjective de la fracture numérique, l'on peut naturellement supposer que l'insertion territoriale centrale ou périphérique de nos interlocuteurs aura une incidence significative sinon sur leur intégration/exclusion objective, du moins sur leurs sentiments d'intégration/exclusion.

La dimension relativement modeste du projet et la nature de la problématique qu'il privilégie ne nous permettront pas de nous pencher sur la question du risque de ségrégation socio-spatiale à l'échelle intra-urbaine ou intra-régionale... du moins à l'échelle de la Suisse! Car à l'échelle européenne, nos investigations dans divers territoires helvétiques pourraient – pourquoi pas? – être interprétées en termes de comparaison inter-quartiers et/ou intra-régionale (p. ex. à l'échelle du système urbain helvétique, ou à celle de la métropole lémanique; cf. CUNHA et CSILLAGHY, 1992; ou LERESCHE, BASSAND et JOYE, 1992).

3. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Le projet de recherche en question en est à ses débuts: sa réalisation a commencé à la fin du printemps 2003, et durera deux ans. La démarche méthodologique a bien entendu déjà été arrêtée dans ses grandes lignes. Toutefois, la mise en discussion du projet dans le cadre du XXXIXème colloque de l'ASRDLF constitue une occasion d'affiner le dispositif d'enquête au moyen des commentaires que les lecteurs et participants voudront bien nous communiquer.

Avant de formuler quelques questions ouvertes quant à la prégnance de la variable territoriale que nous avons prévu de retenir pour l'analyse (chap. 4 ci-dessous), voici les principales caractéristiques de la stratégie méthodologique que nous avons définie:

- une première phase (3 mois) de travaux préparatoires est consacrée à affiner la problématique et préciser les objectifs de la recherche, à développer les hypothèses qu'il s'agira de tester, à identifier plus finement les institutions et acteurs concernés par le projet (que ce soit en tant que personnes-ressources, que partenaires pour la mise en oeuvre du projet ou que cibles des études de cas), ainsi qu'à étoffer nos sources documentaires;
- la seconde phase (6 mois) combinera des entretiens de cadrage (avec des acteurs institutionnels) et des analyses documentaires, avec pour objectifs de documenter le paradigme «société de l'information» et la rhétorique qui le caractérise, ainsi que d'établir des profils de l'exclusion numérique – profils qui seront ultérieurement comparés avec les données empiriques recueillies aux phases 3 et 4. Il s'agira donc de faire un petit état des lieux des savoirs et discours tant politico-institutionnels que scientifiques sur la «société de l'information» et la fracture numérique – état des lieux que la phase empirique devrait conduire à approfondir, confirmer, contester, dépasser;

- les troisième et quatrième phases (12 mois au total) sont constituées par les enquêtes empiriques. Sont prévus environ huitante entretiens, principalement avec des adultes en formation et des formateurs, mais aussi avec des concepteurs de formations et de supports de cours, des formateurs de formateurs, etc. Le contenu de ces enquêtes empiriques est discuté plus en détail au chap. 4 ci-dessous, notamment autour de la question des modalités de prise en compte, de «saisie» de la dimension territoriale de la problématique.
- la cinquième et dernière phase (6 mois) consistera à analyser l'ensemble des données recueillies, à en faire la synthèse et à rédiger le rapport final de recherche. Ce rapport intégrera non seulement les enseignements retirés du projet, mais aussi des recommandations opérationnelles à l'intention des acteurs de la formation pour adultes et de l'action sociale attelés, notamment, à l'atténuation de la fracture numérique.

Diverses modalités de valorisation (scientifique et pratique) des résultats sont en outre prévues, tant au cours du déroulement du projet qu'après son terme.

4. QUESTIONS CONCEPTUELLES ET MÉTHODOLOGIQUES AUTOUR DE LA VARIABLE TERRITORIALE ET DE SA MISE EN ÉVIDENCE

Parmi les réflexions que nous menons actuellement dans le cadre des premières phases de mise en oeuvre de notre projet de recherche «fracture numérique», une série d'interrogations concerne l'existence, la nature et l'ampleur de sa dimension territoriale, mais aussi les modalités méthodologiques aptes à identifier cette dimension ainsi qu'à en rendre compte.

Outre les travaux préliminaires et les entretiens de cadrage mentionnés précédemment, nous avons conçu la phase empirique du projet sous forme d'entretiens de type semi-directif, estimant que cette manière de procéder serait la mieux à même de nous donner des éléments de réponses quant aux aspects qualitatifs de notre problématique.

Plus précisément, l'un des objets de la recherche consiste à apprécier si et comment la variable territoriale est structurante pour:

- les productions et développements discursifs constitutifs du paradigme normatif «société de l'information»;
- l'ampleur et les modalités de diffusion et de reproduction de cette rhétorique normative;
- la réceptivité des acteurs, et leur contribution à l'élaboration comme à l'expansion de ces standards normatifs;
- la nature et l'ampleur des savoir-faire et des pratiques liés à la «société numérique»;
- les modalités d'interaction entre références discursives et pratiques socio-techniques;
- et enfin, surtout, les effets d'intégration ou d'exclusion qui en résultent.

Par ailleurs, il nous paraît aller de soi que la variable territoriale n'est pas discriminante directement au travers de mécanismes et réalités purement spatiaux, mais bien plutôt au travers de perceptions et pratiques des individus et groupes sociaux, perceptions et pratiques susceptibles de varier selon leurs insertions territoriales respectives en raison de facteurs socioculturels, économiques, institutionnels, etc.: c'est bien de territoires – de perceptions et d'appropriations de l'espace – et non d'espaces qu'il s'agit.

La fracture numérique telle que nous l'appréhendons concernant bien moins le degré de maîtrise des technologies numériques objectivable que l'écart entre des perceptions normatives subjectives d'une part, des pratiques et des vécus socio-techniques ainsi que des

capacités d'apprentissage permanent de l'autre, le niveau des compétences et savoir-faire des personnes que nous interrogerons – compétences et savoir-faire constatables à un moment donné – n'a que peu d'importance.

Cependant, l'insertion territoriale de ces personnes peut se traduire par des opportunités différenciées d'apprentissage et d'insertion/réinsertion dans le «monde numérique», ne serait-ce qu'en termes de disponibilité de lieux de formation adaptés, d'accessibilité à tels lieux. Nous pensons ici non seulement aux mécanismes du marché qui limitent l'intérêt d'opérateurs de la formation professionnelle et continue à s'implanter dans des régions à faible densité de population, mais aussi aux différences de moyens que les collectivités publiques sont en mesure d'investir – ou souhaitent investir – dans des politiques publiques offrant des prestations de formation dans ce domaine, relevant notamment de dispositifs d'insertion sociale («alphabétisation» informatique pour immigrés, cours pour chômeurs de longue durée, etc.). En effet, dans la mesure où une partie au moins des moyens institutionnels déployés relève du niveau communal, il est clair que les grandes villes disposent d'une masse critique bien plus importante que les bourgs et villages.

D'autre part, sur un plan subjectif, il y a lieu de se demander en quoi – et comment – l'insertion territoriale (résidentielle et/ou liée notamment à l'emploi, voire plus largement en termes de territoire fonctionnel) des personnes interrogées influence les sentiments d'intégration ou d'exclusion relatifs à la «société de l'information»; et dans quelle mesure et selon quelles modalités ces sentiments d'intégration/exclusion rétroagissent – positivement ou négativement – sur la dynamique territoriale des régions concernées.

Par exemple: comme habitant d'une région périphérique, aurai-je l'impression qu'un «handicap numérique» s'ajoute aux autres facteurs de marginalité à dimension territoriale? Aurai-je au contraire l'impression que ladite «société de l'information» constitue un moyen approprié pour compenser des handicaps préexistants d'ordre territorial? Dans le premier cas, mes perceptions contribueront à freiner encore la dynamique territoriale essoufflée de mon territoire de référence. Dans le second en revanche, mes perceptions induiront tendanciellement des comportements dynamisants pour le «milieu» dans lequel je vis.

L'une des grandes difficultés à la fois conceptuelle et méthodologique de notre projet consistera alors à analyser une combinaison de facteurs variant simultanément et susceptibles de déployer des chaînes causales complexes voire paradoxales. En effet, très schématiquement, nous pourrions être confrontés aux diverses situations logiques suivantes:

	Pratiques socio-techniques très dynamiques	Pratiques socio-techniques peu dynamiques
Norme «société de l'information» très prégnante	congruence (neutre)	décalage (excluant)
Norme «société de l'information» peu prégnante	décalage (intégrant)	congruence (neutre)

Un tel tableau devrait pouvoir être établi pour chacune des études de cas, de manière à évaluer l'importance de chacun des quatre quadrants (pourcentage d'individus dans chaque quadrant); puis il s'agira alors de comparer les tableaux établis dans chaque étude de cas, pour déterminer si et dans quelle mesure la variable territoriale paraît influencer la répartition des individus selon que l'étude de cas concerne un territoire central ou périphérique.

Bien entendu, cette approche quantitative sommaire devra être affinée par l'analyse détaillée des résultats des entretiens, afin de pouvoir apprécier et vérifier si au-delà des occurrences,

cette typologie est ancrée dans des réalités et perceptions territoriales effectivement déterminantes, ainsi que pour mettre en évidence plus finement ses éventuels facteurs explicatifs.

L'un des enjeux forts de la stratégie conceptuelle et méthodologique du projet provient ainsi du fait que nous focalisons l'investigation sur les interactions entre discours (normes) et pratiques, avec toutes les difficultés que cela implique pour déterminer ce qui explique les variations de ces interactions, c'est-à-dire pour évaluer le poids relatif des différences de perceptions de la norme «société de l'information» d'une part, celui des différences de pratiques socio-techniques dans ce domaine d'autre part.

Le décortilage des données empiriques qui auront été recueillies sera enfin l'occasion d'affiner l'analyse de ce que recouvre la dichotomie centre/périphérie, en prenant en considération plusieurs facettes de cette variable. En effet les notions de «centre» et de «périphérie», forcément relatives, pourront être déclinées à divers niveaux, par exemple en termes statistiques (densité de la population, etc.), en termes de géographie des infrastructures (réseaux), ou encore – et c'est peut-être là que réside le potentiel explicatif le plus prometteur – en termes de culture urbaine *versus* culture rurale; avec bien sûr les difficultés supplémentaires que représentent la définition et l'identification de ces variables culturelles territorialisées.

Pour conclure, précisons que si notre approche s'applique en l'occurrence à l'échelle territoriale nationale (de la Suisse), les résultats de l'investigation ainsi que les enseignements d'ordre conceptuel et méthodologique que nous ambitionnons d'en retirer pourraient ouvrir la voie à des recherches analogues, mais qui seraient alors menées à des échelles territoriales plus restreintes, intra-régionales ou inter-quartiers.

5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABBASI Z. F., 2001, *Pro-Poor and Gender Sensitive Information Technology: Policy and Practice*, publication électronique, <http://www.comminet.com/st2002/sld-6845.html>.

BERTHOUD G., CERQUI D., CLÉMENT F., ISCHY F., SIMIONI O., 2000, *La «société de l'information»: une idée confuse?*, Lausanne, Université de Lausanne (Institut d'anthropologie et de sociologie, Collection Pratiques et Théories des Sciences et des Techniques).

BUSER M., POSCHET L., 2002, «Mobile Arbeit in vielfältiger Ausprägung», in: REY L. (éd.), *Mobile Arbeit in der Schweiz*, Zürich, Vdf.

CASTELLS M., 1996, *The Information Age: Economy, Society and Culture*, Cambridge Mass., Blackwell.

CASTELLS M., 1998, *La société en réseaux*, Paris, Fayard.

CHAMBAT P. (dir.), 1992, *Communication et lien social*, Paris, Editions Descartes/La Cité des sciences et de l'industrie.

COMPAINE B. M., 2001, *The Digital Divide. Facing a Crisis or Creating a Myth?*, Cambridge, MIT Press.

CUNHA A., CSILLAGHY J., 1992, *La métropole absente?*, Lausanne, IREC-EPFL.

DECOUTÈRE S., ALBERTON S., 1993, *Télématique et développement régional. L'apport au développement régional des projets «Communes modèles pour la communication» de Sierre et de Val de Travers*, Zurich, IVT/ETHZ.

- EBO B. (ed.), 1998, *The Cyberghetto or Cybertopia: Race, Class, Gender & Marginalization in Cyberspace*, New York, Praeger.
- ELIE M. (dir.), 2001, «Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités?», *Problèmes politiques et sociaux*, n° 861, La Documentation Française.
- GLASSEY O., ROSSEL P., 1999, *R&D en domotique et technologie de maîtrise de l'environnement: cas d'étude sur les interfaces et standards émergents*, Lausanne, ESST-EPFL (Working Paper).
- HETLAND P., MEYER DALLACH H. P., 1998, *Making the global village local? Domesticating the World Wide Webs of information and communication technology*, Luxembourg, Office for Official Publications of European Communities (COST A4, vol. 7).
- LEMESLE R.-M., 2000, *L'économie des télécommunications en Afrique*, Paris, Agence Universitaire de la Francophonie, Karthala.
- LERESCHE J.-Ph., JOYE D., BASSAND M., 1992, *La métropole lémanique et la Suisse romande: synthèse et recommandations*, Lausanne, IREC-EPFL.
- LÉVY P., 1992, *Les arbres de connaissances*, Paris, La Découverte (en collaboration avec Michel Authier).
- LÉVY P., 1994, *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte.
- LIGHT J.S., 2001, «Rethinking the Digital Divide», *Harvard Educational Review*, vol. 71 n° 4.
- MAILLAT D., QUÉVIT M., SENN L., (éds), 1993, *Réseaux d'innovation et milieux innovateurs: un pari pour le développement régional*, Neuchâtel, EDES.
- MATTELART A., 1996, *La mondialisation de la communication*, Paris, PUF.
- MATTELART A., 2000, «Archéologie de la "société de l'information". Comment est né le mythe Internet», *Le Monde diplomatique*, août, p. 26.
- MATTELART A., 2001, *Histoire de la société de l'information*, Paris, La découverte.
- NEGROPONTE N., 1995, *Being Digital*, New York, Knopf.
- O'DONNELL, 1999, *Tramlines One: Long-term outcomes of a community-based training program in professional IT qualifications for unemployed people*, Dublin, Model Research Ltd.
- PARVEX F., 2001, «NTIC et régions rurales», in VODOZ Luc (éd.), *NTIC et territoires*, Lausanne, PPUR.
- RALLET A., 1993, «Les télécommunications: un facteur clé du développement régional?» *Revue d'économie régionale et urbaine (RERU)*, n° 1, pp. 97-120.
- RALLET A., 2000, «Les réseaux de télécommunication bouleversent-ils l'organisation spatiale?» *Sciences humaines*, avril.
- RALLET Alain. 2001, «Le commerce électronique: vers de nouvelles formes d'organisation spatiale du commerce de détail?», in VODOZ Luc (éd.), *NTIC et territoires*, Lausanne, PPUR.
- REAL B., 1990, *La puce et le chômage: essai sur la relation entre le progrès technique, la croissance et l'emploi*, Paris, Seuil.
- RIFKIN J., 2000, *The Age of Access*, New York, J.P. Tacher/G.P. Putnam's Sons.

- RUEGG J., 1987, «Nouveaux moyens de communication et régions de montagne: quels enjeux?» *La région*, n° 1, pp. 14-20.
- VODOZ Luc, 2001a, «Citoyenneté et territoire à l'heure des NTIC», in VODOZ Luc (éd.), *NTIC et territoires*, Lausanne, PPUR.
- VODOZ Luc, 2001b, «L'espace, le temps, l'énergie et l'acteur», in VODOZ Luc (éd.), *NTIC et territoires*, Lausanne, PPUR.
- WEBSTER J., 1990, *Office Automation: the Labour Process and Women's Work in Britain*, Londres, Harvester Wheatsheaf.
- WILLIAMS R., SLACK R., STEWART J., 1999, *Social Learning in Multimedia, (Final Report to EC Targeted Socio-Economic Research Project 3131 PL 951003)*, Edimburg, Edimburg University.
- WRC (eds), 1998, *Getting Connected: Social Inclusion and the Information Society – A review of the ICT Strategy of the EU-EMPLOYMENT Initiative*, Dublin, WRC Social and Economic Consultants Ltd.
- WUHL S., 1992, *Les exclus face à l'emploi*, Paris, Ed. Syros-Alternatives.
- WYATT S., HENWOOD F., MILLER N., P. SENKER, (eds.), 2000, *Technology and In/equality. Questioning the information society*, London & New York, Routledge.
- XIBERRAS M., 1993, *Les théories de l'exclusion*, Paris, Méridiens Klincksieck, 204 p.